baie, a tenté de forcer la passe sous le feu des forts.

L'amiral Cervera a dû se porter au-devant de l'escadre américaine et accepter le combat près de l'entrée de la baie.

La baie de Santiago de Cuba est défendue, depuis la passe jusqu'au port, par des ouvrages fortifiés qui ont certainement appuyé l'artillerie de l'amiral Cervera.

Le Socapa et le Morro sont les deux ouvrages fortifiés qui commandent à l'est et à l'ouest de l'entrée de la baie de Santiago.

La ville et le port de Santiago de Cuba sont à 18 kilomètres de ces deux forts.

Une barque espagnole capturée

Key-West, 31 mai. — Une barque espagnole, la *Maria Dolores*, allant de Rio-de-Janeiro à Porto-Rico, a été capturée ayant à bord des caisses de munitions.

Le croiseur *Saint-Paul* aurait coupé le câble atterrissant dans le voisinage de Santiago de Cuba.

Le vapeur « Belvédère »

New-York, *31 mai. — Le vapeur Belvédère, qui a quitté* Kingston il y a quelques jours, pour se rendre à Boston, a été trouvé échoué près du Cap Mayzi. On n'a aucune nouvelle ni de l'équipage, ni des passagers, parmi lesquels se trouvait le vice-président de la République Cubaine.

Les intentions du président Mac-Kinley

New-York, 31 mai. — On mande de Washington que, dans une conversation avec des officiers, le président Mac-Kinley aurait déclaré qu'il était opposé à une attaque contre la Havane.

« Je ferai tout, a-t-il dit, pour éviter une telle effusion de sang; nos efforts se borneront, pour le moment, à détruire les escadres espagnoles. L'Espagne sera donc obligée de demander la paix. »

LE DISCOURS DE M. F. FAURE
ET LA PRESSE

Paris, 31 mai. — On attendait le jugement que porterait la *République française*, organe de M. Méline, sur le discours du Président de la République. Voici son appréciation ce soir :

« Les révolutionnaires, que les paroles de M. Félix Faure offusquent et scandalisent, s'attendaient-ils à ce que le premier magistrat de la République saisit l'occasion de son voyage à travers les laborieuses et patriotiques populations du Forez pour faire l'éloge de la politique de casse-cou, de la doctrine de spoliation, de violence et de haine qu'ils prêchent et dont ils s'efforcent, bien vainement d'ailleurs, de préparer l'avènement parmi nous ?

» Jamais l'esprit de secte n'inspira contre le chef de l'Etat critique plus maladroite d'un discours plus réservé dans la forme, plus juste au fond, plus digne de tous les applaudissements, et ajoutons, puisque cette constatation est, paraît-il, nécessaire, plus scrupuleusement respectueux des exigences restrictives de la loi constitutionnelle. »

LE COMTE LÉONTIEFF ET LE PRINCE D'ORLÉANS
EN ABYSSINIE

Djibouti, 31 mai. — Le comte de Léontieff, désireux d'arriver le plus vite possible auprès du Négus, est parti seul de Djibouti pour se rendre à Addi-Abbala.

Il est actuellement à Harrar.

Le prince Henri d'Orléans, qui a pris la direction de la caravane, composée de Français qui l'accompagnent et des Sénégalais qui doivent servir d'escorte à l'expédition des provinces équatoriales, est parti aujourd'hui de Djibouti.

Il se rend à Addi Abbala par une route directe et encore inexplorée à travers le désert.

Ce voyage, intéressant au point de vue géographique, ne laissera pas de présenter des difficultés assez sérieuses, la caravane devant traverser les tribus d'Annekhis et Somalis, actuellement en guerre.

Pendant son séjour auprès de Ménélik, le prince Henri, qui a dû renoncer à son expédition vers le Nil, s'occupera exclusivement des intérêts français.

L'ASSISTANCE DES VIEILLARDS
et des infirmes

Paris, 31 mai. — Voici de nouveaux détails sur le projet de loi que M. Barthou a fait signer, ce matin, au Conseil des ministres.

Les secours publics ne sont alloués qu'en cas d'absence ou d'insuffisance des secours, soit privés (dette alimentaire, œuvres charitables), soit publics (ressources des bureaux de bienfaisance et des hospices).

Le domicile des secours s'obtient, par un séjour de dix ans, pour les vieillards, de cinq ans pour les incurables.

La dépense est répartie entre la commune, le département *et l'Etat, suivant les barèmes — légèrement modifiés* — de la loi du 15 juillet 1893 (assistance médicale gratuite); les communes riches, venant en aide aux communes pauvres par la subvention du département, les départements riches venant en aide aux départements pauvres par la subvention de l'Etat, de sorte que l'assistance publique ne va pas seulement de la collectivité à l'individu, mais de collectivité à collectivité.

Les malheureux qui se trouvent dans les conditions légales pour être secourus, et qui n'ont ni domicile communal, ni domicile départemental, sont à la charge de l'Etat.

La liste des bénéficiaires, préparée par le Bureau d'Assistance, est arrêtée par le Conseil municipal; un recours existe contre ces décisions dans les conditions de la loi de 1893.

Le secours consiste *dans soit l'attribution d'une pension* mensuelle payée à domicile, soit dans l'hospitalisation; sauf exception, le secours à domicile doit être préféré; il peut être accordé à des individus ou à des œuvres privées, qui se chargent des vieillards ou des incurables.

La pension est toujours révocable; elle est délivrée par le Bureau d'Assistance, et est donnée, soit en argent, soit en nature soit partie en argent, et partie en nature.

Les dépenses, résultant de l'application de la loi, sont obligatoires; elles peuvent être imposées d'office aux budgets communaux ou départementaux.

GRAINES LÉGÈRES ET GRAINES LOURDES

C'est une question encore à l'étude que celle de savoir quelles sont, des graines lourdes ou des graines légères, les meilleures au point de vue du rendement.

De nouvelles expériences, confirmant d'ailleurs les résultats précédemment obtenus, ont été faites sur ce point par MM. Richs et Dabney, agronomes des Etats-Unis. Avec les pois, les plans nés de graines lourdes commencent à fleurir quatre jours plus tôt que ceux nés de graines légères, et ont produit grains quatre jours plus tôt; dans l'ensemble de la récolte, l'avance a été de cinq à six jours.

Avec les haricots, le résultat a été moins [illegible] évident, et le poids des récoltes des plants [illegible] lourdes a été d'un quart supérieur au poids des récoltes issues de graines légères.

Il y a donc tout avantage à sélectionner les graines et à garder les plus lourdes comme semences.

On ne saurait trop insister sur cette conclusion, par on sait combien les agriculteurs sont [illegible] à vendre pour la consommation les graines les plus belles et à conserver pour les semailles les graines les plus chétives, qu'ils considèrent comme étant tout aussi bonnes que les autres.

UN DRAME DANS UNE CASERNE
A ALEXANDRIE

Alexandrie, 31 mai. — Un Sicilien, nommé Trovato, soldat de la garnison d'Alexandrie, sévèrement admonesté par le sergent de garde parce qu'il rentrait ivre à la caserne, saisit un fusil et fit feu sur celui-ci. La balle dévia. Mais Trovalo, pris d'un véritable accès de rage alcoolique courut à la chambrée, s'y barricada et se mit à tirer indistinctement sur tous ceux qui approchaient.

Craignant cependant d'être pris là, il se réfugia sur le toit et recommença sa fusillade contre tous ceux qui passaient à sa portée. Heureusement la boisson lui troublait la vue et seul un soldat fut atteint à la cuisse, sur les vingt-trois coups de fusil tirés.

Deux généraux et plusieurs officiers supérieurs avaient essuyé le feu de ce forcené en essayant, mais en vain, de l'intimider.

Au matin, dépourvu de munitions et dégrisé, Trovalo n'opposa plus aucune résistance.

CATASTROPHES AU KLONDIKE
Nombreuses victimes

Paris, 31 mai. — On télégraphie d'Ottawa, 29 mai :

« Les derniers voyageurs revenus du Klondike rapportent plusieurs accidents très graves dont des chercheurs d'or ont été victimes.

» Dans la passe de Chilkoot, un groupe de vingt-deux mineurs traversait sur la glace un cours d'eau voisin du lac Crater, quand soudain la glace a cédé sous leur poids. Les vingt-deux hommes ont disparu dans le gouffre; ils ont tous péri.

» A Klondike même, près de la rivière Pelly, un sieur Rost, de Lima (Ohio) deux de ses associés de Chicago et une vingtaine d'autres chercheurs d'or étaient en train de couper du bois lorsqu'une avalanche s'est abattue sur eux et les a ensevelis sous une énorme masse de neige.

» Onze hommes ont été tués sur le coup et plusieurs autres grièvement blessés. Rost lui-même, avec trois côtes brisées et une jambe abîmée, est resté dix heures sous la neige avant d'être recouru. On l'a transporté avec les autres blessés à Dyea d'où il est parti, quand il s'est senti mieux, pour rentrer chez lui à Lima. »

Nouvelles du Jour

La démission de M. Delpeuch

Paris, 31 mai. — En même temps que M. André Lebon, ministre des colonies, M. Delpeuch, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, a donné sa démission. L'*interim* de ce service sera directement exercé, jusqu'à nouvel ordre, par M. Boucher, ministre du commerce, de qui il relève.

La nouvelle convention commerciale franco-américaine

Paris, 31 mai. — Le dégrèvement sur les droits de douane obtenu pour les produits français dans la nouvelle convention franco-américaine est évalué à deux millions et demi.

L'arrangement sera applicable à partir du 1er juin.

Courses à Longchamps

Paris, 31 mai. — Prix du Bois : 1er, Caviar; 2e, Corail; 3e, Arcadie. — Prix de Rueil : 1er, Cauterets; 2e, Mixture; 3e, Snaia. — Prix de Nanterre : 1er, Ortie-Blanche; 2e, Brunnette; 3e, Le Tétrarque. — Prix Mackensie : 1er, Bigoudis; 2e, Ganganau; 3e, Fitz Malgache. Prix de Chatou : 1er, Goguette; 2e, Flag; 3e, Mystère. — Prix de Saint-Germain : 1er, Rouen; 2e, Amande; 3e, Linotte.

Audacieuse évasion d'un détenu à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 31 mai. — Aujourd'hui, à midi, un détenu, nommé Carriole, s'est évadé de la maison d'arrêt au moyen d'un drap découpé qu'il a jeté par-dessus le mur après avoir scié les barreaux des fenêtres de la prison. Carriole était détenu pour avoir dévalisé des villas à Royat.

Le nouveau ministère italien

Paris, 31 mai. — L'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

« Rome, 31 mai. — Le nouveau ministère serait ainsi constitué : M. di Rudinì, présidence et intérieur; Capelli, vice-président de la Chambre, député de la droite, affaires étrangères; Bonaxis, député de gauche, justice; amiral Canevaro, sénateur, marine; Cremme, sénateur, instruction publique; Luzatti, député de droite, trésor; Branca, député de gauche, finances; Frolla, député de gauche, postes et télégraphes; général Frolla, député de gauche, travaux publics; général San Marzano, sénateur, guerre.

On désigne pour l'agriculture, le sénateur Cérèna ou le député Pinchina.

Les nouveaux ministres se sont réunis chez M. di Rudinì. La composition officielle du nouveau ministère ne sera donnée, sauf événements imprévus, qu'après l'arrivée de l'amiral Canevaro qui est attendu à Rome jeudi soir.

La Chambre serait convoquée pour le 7 juin.

Le gouvernement italien et les Cercles catholiques

Rome, 31 mai. — Le bruit court que le gouvernement a résolu de fermer le Cercle St-Pierre et tous les clubs et associations catholiques de la « ville éternelle », bien que la tranquillité la plus parfaite n'ait cessé de régner.

Les demandes de poursuites contre des députés italiens

Rome, 31 mai. — Le ministre de la justice a déjà reçu huit demandes d'autorisation de poursuites contre les députés : MM. D'Andreis, républicain, et Turati, Mislatti, Bondani, Costa, Morgari, Pescetti et Nogri, socialistes. On parle encore d'autres demandes de poursuites, mais il est douteux qu'elles soient adoptées par la Chambre.

Mme Crispi poursuivie pour détournements de fonds publics

Rome, 31 mai. — Mme Crispi, qui est impliquée dans le nouveau procès Favilla, est poursuivie pour détournement de fonds publics.

Les Etats-Unis et le Canada

New-York, 31 mai. — Les négociations engagées entre les Etats-Unis et le Canada ont abouti hier soir à un accord en vue de la constitution d'une commission chargée d'étudier tous les litiges pendants entre les deux pays et de faire un projet de traité pour le règlement de ces litiges.

Retour du Président de la République à Paris

Paris, 31 mai. — Le Président de la République, revenant de Saint-Etienne, est arrivé ce matin, à Paris, à neuf heures un quart. Il a été reçu à sa descente du train par MM. Barthou, Delpeuch, les préfets de la Seine et de police, les officiers de sa maison militaire et les représentants des autres ministres. Le président, après un court entretien, est monté dans un landau escorté d'un escadron de cuirassiers et est rentré à l'Elysée à dix heures un quart.

Un déraillement

Cherbourg, 31 mai. — Le train de Paris-Cherbourg, qui doit arriver à 6 h. 30, a déraillé près de Beaumont-le-Roger. Cet accident serait dû à la malveillance, car on a retrouvé des traverses sur la voie. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Fin de la grève des métallurgistes

Brest, 31 mai. — Les grévistes métallurgistes ont envoyé ce matin une délégation de trois ouvriers auprès des patrons.

La presque unanimité de ceux-ci a accepté leurs conditions; en conséquence, les ouvriers reprendront le travail demain matin.

Une prochaine encyclique

Paris, 31 mai. — L'*Agence nationale* publie la dépêche suivante dont nous laissons toute la responsabilité :

« Rome, 31 mai. — On prétend que le Pape préparera une Encyclique pour protester contre les mesures prises par le gouvernement italien contre les partis du clergé italien. »

Scission dans le camp socialiste

A la suite de la manifestation du Père-Lachaise, une grave scission s'est produite dans le camp socialiste.

M. Rochefort fait une exécution en règle de M. Jaurès et de ses amis, qu'il appelle les socialistes de l'île du Diable.

Les gratifications de réforme dans l'armée

On sait que le Parlement a voté un supplément de crédit de 300.000 francs pour augmenter le taux des gratifications de réformes accordées aux militaires atteints, dans le service, de blessures ou d'infirmités graves.

Le ministre de la guerre vient de décider que les gratifications portées, le 30 septembre 1897, à une somme quelconque à la [illegible] du taux de la pension minima des [illegible] grades, ne participeront pas au nouveau crédit [illegible] des autres gratifications renouvelables [illegible] ne sera, désormais, le suivant : adjudant, 300 francs au lieu de 360 ; sergent-major, 300 au lieu de [illegible] ; sergent, 322 au lieu de 270 ; caporal, 290 au lieu de [illegible] ; soldat, 265 au lieu de 250.

[illegible] des [illegible] seront payables semestriellement [illegible] ces nouveaux taux courront [illegible] janvier 1898.

Cordonnier victime d'un accident

Londres, 31 mai. — Lenton, sur la piste du Cristal-Palace de Londres, [illegible] s'est gravement [illegible] le visage au cours d'un match de 100 milles avec Walters.

La fondation d'une société vélocipédique franco-russe

On annonce la fondation, à St-Pétersbourg, d'une société vélocipédique franco-russe qui, sous les auspices de M. Félix Faure, contribuera, [illegible], au développement du sport et prêtera son concours, quand l'occasion se présentera, aux œuvres de bienfaisance.

Un nouvel explosif

Madrid, 31 mai. — Une dépêche de Cadix annonce qu'un marin nommé Daza a inventé un explosif supérieur à tous ceux qui sont connus; la dépêche ajoute que les essais ont réussi.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS :

3e Section-Ouest. — BUREAU DE LA RUE BREZIN. — Jeudi 2 juin, à 8 h. 1/2 précises du soir, café Louis Gottrais, rue de l'Epeule, punch offert aux adhérents du 3e groupe.

Chronique Locale
ROUBAIX

La « Roubaisienne » à la fête fédérale de gymnastique. — Voici de nouveaux succès remportés par la société de gymnastique *La Roubaisienne*, à St-Etienne :

Concours individuel artistique : 1er prix simple, Heuchique; 2e prix simple, Lestienne, et six autres prix individuels.

Concours individuel athlétique : 1er prix simple, Demay Henri.

Résultat d'adjudication. — Mardi matin à *onze heures*, il a été procédé, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication des travaux de mise en état de viabilité de la rue de Condé.

Le bureau était présidé par M. A. Lepers, adjoint, assisté de MM. Hespel et Wichart, conseillers municipaux.

Le devis s'élevait à la somme de 5000 francs, y compris celle de 360 fr. 65 pour dépenses imprévues. Il ne s'est présenté qu'un soumissionnaire, M. L. Colin, qui a été déclaré adjudicataire moyennant un rabais de 1 0/0.

La « Ruche Roubaisienne » et la caisse de retraites pour les ouvriers de Roubaix. — On nous adresse la communication suivante :

« Le Conseil d'administration de la *Ruche Roubaisienne*, poursuivant l'étude d'une caisse de retraites pour les ouvriers de Roubaix et des environs, vient d'en arrêter en principe le fonctionnement avec l'appui de la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse gérée par la Caisse des dépôts et consignations.

» Il importe de faire quelque chose d'avantageux, présentant toute sécurité ; la Caisse nationale de retraites réunit ces conditions.

» Elle se prête à toutes sortes de combinaisons, elle reçoit des versements volontaires depuis 1 franc jusqu'à 500 francs par an pour constituer une retraite au déposant dès l'âge de 50 ans avec capital aliéné ou réservé, cette retraite peut atteindre 1,200 francs par déposant, soit 2400 francs pour un ménage; à chaque versement, la rente à servir à l'époque fixée par le déposant est indiquée en regard sur son livret de dépôt de sorte qu'il connaît toujours sa situation; de plus, l'Etat intervient chaque année pour la liquidation des rentes jusqu'à 360 francs par une bonification au moyen d'un crédit ouvert actuellement au ministère du Commerce.

» En cas d'incapacité de travail reconnue, le déposant peut obtenir la liquidation de sa rente et profiter également d'une bonification provenant du revenu de la vente des *joyaux de la couronne*.

» Dans le cas qui nous occupe les fonds seraient centralisés par section ou quartier et versés ensuite par mois ou par trimestre chez le percepteur. Chaque adhérent serait tenu à verser une cotisation minimum de 1 à 2 fr. par mois et aurait un compte particulier à la caisse des dépôts et consignations.

» Il est indispensable pour le succès de l'entreprise que les adhérents soient nombreux pour l'influence à exercer par la suite pour obtenir une prime régulière sur les salaires et par l'Etat, ce qui fera l'objet de l'étude de la prochaine réunion.

» Le Conseil d'administration de la *Ruche Roubaisienne.* »

L'adoration perpétuelle dans la paroisse du Sacré Cœur. — C'est le dimanche 5 juin qu'aura lieu dans la paroisse du Sacré-Cœur la fête de l'adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement.

A partir du jeudi 2 juin, il y aura chaque jour un salut préparatoire avec instruction, à huit heures du soir. L'adoration nocturne aura lieu dans la nuit du samedi au dimanche.

Le dimanche 5 juin messe basse à 6, 7, 8, 9 et 12 heures. A 10 heures, messe solennelle avec sermon; le soir à 3 heures vêpres solennelles; à 6 heures, salut solennel de clôture avec sermon et procession réparatrice. Les sermons seront donnés par M. Coussemaeker, missionnaire diocésain.

Les accidents d'usine. — Un dégorgeur du peignage de MM. Alfred Motte et Cie a eu l'extrémité de l'index de la main gauche écrasée en travaillant à son métier.

Le blessé est un nommé Victor Fontaine, âgé de 42 ans, demeurant à Tourcoing. C'est M. le docteur Leplat qui lui a donné les premiers soins et lui a prescrit ensuite trois semaines de repos.

— Auguste Plateau, encolleur, âgé de 52 ans, qui demeure rue du Fresnoy, a glissé sur le parquet pendant son travail et en tombant s'est fracturé le poignet droit.

Il a reçu les soins de M. le docteur Ballenghien dans l'atelier même, chez MM. Auguste Florin et fils, fabricants, rue de la Fosse-aux-Chênes. Un repos d'un mois lui sera nécessaire.

— A la Société anonyme de peignage de la rue du Collège, un dégorgeur, Antoine Jansens, âgé de 59 ans, a eu le poignet gauche pris dans la courroie de son métier et fortement contusionné.

M. le docteur Butruille l'a fait reconduire à son domicile, rue Philippe-le-Bon, après lui avoir prescrit un repos de quinze jours.

La laiterie d'Oortcamp vend en ce moment du beurre frais, légèrement salé, en mottes de deux kilogs, au prix de **2 fr. 80.**

— Les clients sont priés, dès à présent, de faire leurs commandes pour les beurres de conserves qui leur seront vendus à des prix exceptionnels. — Conservation garantie.

Un accident de travail. — Un ouvrier tisserand, Joseph Vosse, âgé de cinquante-sept ans, demeurant rue de Wasquehal, cour Descorte, a été blessé mardi à la main droite par une matelle qui s'est détachée de son métier, en travaillant à la fabrique Cateaux-Leplat, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Le blessé, qui a une plaie entre le pouce et l'index, subira une incapacité de travail de six jours environ.

Un suicide rue Plutarque. — Une ménagère de la rue Plutarque, Julie Leconte, s'est pendue, lundi soir, dans sa cuisine. Son mari, en rentrant, vers minuit, fit tous ses efforts pour la rappeler à la vie, mais déjà l'asphyxie avait accompli son œuvre.

On croit que la malheureuse qui, depuis quelques jours, donnait des signes évidents de dérangement cérébral, aura mis fin à ses jours dans un accès de fièvre chaude.

Une mort subite. — Mardi après-midi, M. Louis Delfosse, couvreur, rue des Fossés, s'est affaissé subitement chez lui. On s'empressa de lui porter secours en attendant l'arrivée du docteur. Celui-ci ne put que constater la mort due à la rupture d'un anévrisme.

M. Delfosse n'était âgé que de 33 ans. Il laisse une veuve et plusieurs enfants en bas âge.

Une singulière trouvaille au quai de Wattrelos. — Un habitant du boulevard Gambetta, qui se rendait à l'atelier, mardi matin, vers quatre heures et demie, a trouvé, sur la digue du canal, au quai de Wattrelos, un chapeau tout neuf, provenant de la chapellerie de M. Bossuet, rue de Mouvaux, ainsi qu'une canne élégante. Ces objets ont été déposés au bureau de police de la place Sainte-Elisabeth.

Un vol de numéraire. — La police recherche activement une jeune fille de mœurs légères, Joséphine Dobbels, âgée de dix-sept ans, inculpée de vol d'une somme de 20 francs; la victime est M. Vinrsleghien, demeurant dans le quartier de la Gare.

Chevaux qui s'emportent. — Mardi matin, vers onze heures, les ouvriers de M. Grieux, serrurier, rue de Blanchemaille, étaient occupés à décharger des sommiers en fer: l'un de ces derniers, en tombant, fit un tel bruit que le cheval de M. X... qui passait en ce moment, fut effrayé par le tapage et s'emporta. Le domestique qui le conduisait n'ayant pu le retenir, l'agent de police Vanmarck, *de service rue de la Gare*, accourut et parvint, non sans peine, à maîtriser l'animal.

— Lundi, vers midi, un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Soys, boulanger, rue Saint-Georges, s'est emporté pendant que son conducteur servait un client dans la rue de Ma Campagne. L'animal a parcouru cette rue et la rue du Moulin à une allure vertigineuse; il s'est ensuite arrêté tout à coup près de l'Hôtel du Nord, à l'entrée de la rue de Lille, où se trouve son écurie. Il n'y a en heureusement aucun accident à déplorer.

Mangez vos fraises avec la délicieuse crème d'Oostcamp, fraîche tous les jours, **rue du Bois, 13,** à Roubaix. (*Ne pas confondre.*)

Croix. — *Vol d'une robe.* — Un teinturier, Arthur Mora, demeurant au chemin de la Makellerie, a porté plainte au commissaire de police contre un de ses logeurs qu'il accuse d'avoir dérobé une robe valant 35 fr. La police informe.

Wasquehal. — *La culture du lin et du chanvre.* — On nous prie de rappeler aux cultivateurs de la commune qui ont ensemencé du lin et qui voudraient bénéficier de la prime accordée par la loi, que le délai des déclarations à faire au secrétariat de la mairie expire aujourd'hui.

Pour la culture du chanvre, les déclarations sont reçues jusqu'au 1er juillet prochain.

Il est bien entendu que cette prime n'est accordée qu'autant que la superficie ensemencée ne soit de 8 ares au moins.

— *Réunion du Conseil municipal.* — Les membres du conseil municipal de la commune de Wasquehal se réuniront, à la mairie, (salle des séances), dimanche prochain, 5 juin, à dix heures du matin, pour la session ordinaire de mai.

Voici les questions qui sont portées à l'ordre du jour de cette séance : 1° Communication d'un arrêté préfectoral annulant, pour vice de forme, la décision prise par le Conseil dans sa dernière réunion, tendant à la vente d'une parcelle de terrain communal au profit de M. Victor Delfontaine; 2° communication des comptes administratifs de gestion de l'exercice 1897 de la commune et du Bureau de bienfaisance; 3° communication des deniers soumis par le parti ouvrier le 1er mai; 4° demandes diverses de secours de famille;

5° Admissions nouvelles pour l'assistance médicale gratuite; 6° Demandes diverses de subventions, qualifications, etc.; 7° Lecture de rapports de la commission municipale des finances; 8° Aliénation d'une parcelle de terrain communal, nouvelle demande de M. Victor Delfontaine, propriétaire; 9° Etablissement des budgets additionnels, exercice 1898 et primitif, exercice 1899 pour la commune, le Bureau de Bienfaisance et le service des chemins vicinaux; Communications diverses; 11° Objets divers.

— *Une mort accidentelle.* — Mardi, vers dix heures du matin, un journalier, Florimond Leruste, âgé de soixante ans environ, demeurant au hameau du Beau-Bouquet, à Mouvaux, longeait le canal de Roubaix, près le pont du Port, tout à fait à l'extrémité du territoire de Wasquehal. Comme il était pris de boisson, le pauvre homme *trébuchant à tout instant : tout-à-coup, on le vit tomber* la tête première dans le canal; des passants qui l'avaient aperçu, essayèrent de le sauver : ce n'est qu'après un quart d'heure d'efforts que deux ouvriers briquetiers, Henri Jaspart et Henri Masse, parvint le repêcher; mais il était trop tard, l'asphyxie était complète.

Le cadavre a été transporté à la Morgue, en attendant que les formalités relatives à son transfert à Mouvaux soient terminées.

Leruste jouissait de l'estime générale dans le quartier du Beau-Bouquet et cet accident a jeté l'émoi parmi les habitants.

— *Le recensement des chevaux.* — On nous prie de rappeler aux propriétaires que la commission, instituée pour opérer le recensement des chevaux, juments, mules et mulets, susceptibles d'être requis pour les besoins de l'armée, se rendra à Wasquehal samedi prochain à juin.

Les travaux de cette commission s'opèreront à deux heures et demie très précises sur la Place de l'Eglise.

Flers-Breucq. — *Un acte de probité.* — Chaque fois qu'un acte de dévouement se produit, nous sommes heureux de l'enregistrer; c'est avec une égale satisfaction que nous faisons connaître à nos lecteurs les actes de probité dont sont coutumiers les conducteurs des tramways à vapeur. Hier encore, l'un d'eux, M. Pecqueur, un des plus anciens et des mieux notés, a trouvé dans son compartiment un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent. L'honnête employé s'est empressé de déposer sa trouvaille au dépôt du Lion d'Or.

Hem. — *Une affaire de coups.* — Un peigneur de lin, Alfred Hachez, et un ouvrier teinturier, Louis Hotel, viennent de porter plainte contre un ouvrier teinturier, Jules Delmé qui, dans un cabaret du Petit-Lannoy, leur aurait porté des coups de couteau à la figure et leur aurait fait, sans aucune provocation, plusieurs blessures avec un couteau.

Communications

« CHORAL DE L'EPEULE ». — La commission administrative prie les sociétaires d'assister à la répétition générale, le mercredi 1er courant, à neuf heures précises et que la répétition sera suivie d'un punch, aussi la commission compte-t-elle sur la présence de tous les sociétaires. Le présent avis servira de convocation.

« MÉLOMANES ROUBAISIENS. — La commission administrative prie les sociétaires d'assister à la répétition générale, le mercredi 1er courant, à neuf heures précises du soir, pour la répétition des chœurs qui seront exécutés à Anvers. Présence indispensable de tous les membres. Diverses communications seront faites par la commission.

UNE RÉUNION DES MEMBRES DE LA CONCORDIA-HARMONIE. — Les sociétaires sont priés de se trouver au local le mercredi 1er juin, à neuf heures très précises, pour la répétition générale en vue du concert de dimanche au parc Barbieux et pour prendre connaissance d'une communication qui leur sera faite au sujet de la réception de la société municipale « La Roubaisienne », qui aura lieu jeudi prochain.

— La commission de la société « L'Union des Travailleurs » prie les sociétaires de se réunir au local jeudi soir à 7 heures, pour assister à la réception de la société « La Roubaisienne » à son retour du concours de Saint-Etienne.

WATTRELOS

Une réunion du Conseil municipal s'est tenue mardi soir; nous en donnons plus loin le compte-rendu.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

UN GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL. — Une chute de douze mètres. — Un homme tué.

— Un grave accident de travail s'est produit lundi matin, vers six heures et demie, à la filature de MM Ch. Tiberghien et fils, rue de l'Alma.

Un homme de peine, nommé Adolphe Devos, âgé de 59 ans, était occupé dans un magasin du troisième étage à conduire au monte-charge des paniers de bobines, qu'il déposait de plein pied sur le monte-charge arrêté à niveau du plancher.

Il arrivait avec un de ces paniers, en marchant à reculons sans prendre garde que le monte-charge n'était pas à niveau et tomba dans l'ouverture d'une hauteur de douze mètres.

On s'empressa autour du blessé qui ne donnait plus signe de vie et un médecin fut mandé en toute hâte. M. le docteur Vanneufville arriva bientôt et constata que la colonne vertébrale était brisée. Dans l'intervalle le blessé avait repris connaissance et sur sa demande on fit chercher un prêtre. M. l'abbé Glorieux lui administra les derniers Sacrements et il y eut alors une scène touchante. Les six enfants d'Adolphe Devos, trois garçons et trois jeunes filles, qui travaillent dans la même filature, étaient réunis à son chevet et le mourant, qui a conservé jusqu'au dernier moment toutes ses facultés, leur prodigua les meilleurs conseils et leur fit de touchants adieux.

Une heure après, le blessé expirait.

Sa femme, que l'on était allé informer du malheur à Neuville, où le ménage habite près la ferme Dewitte, ne put arriver à temps pour recueillir le dernier soupir de son mari.

Ce triste accident a péniblement impressionné tout le personnel de la filature où le défunt était très estimé.

L'épargne à Tourcoing et dans ses cantons. — Dans un premier article consacré à l'analyse du rapport sur les opérations de la Caisse d'Epargne de Tourcoing, en 1897, nous avons relevé les chiffres se référant à l'ensemble de ces opérations.

Il n'est pas sans intérêt de désigner un peu ces chiffres de façon à connaître de quelle façon chacune des succursales apporte son appoint à la Caisse centrale.

On sait que, sans tenir compté des bureaux auxiliaires du Blanc-Seau et de la Croix-Rouge, la Caisse d'Epargne de Tourcoing possède des succursales à Halluin, à Roncq, à Bondues, à Bousbecque, à Neuville et à Mouvaux.

Sur les 2.834.323 fr. 03 c. qui ont été encaissés par la Caisse d'Epargne, 517.600 fr. 33 c. proviennent des succursales pour les proratas suivants: Halluin, 109.264 fr. 07 c.; Linselles, 115.346 fr. 96; Roncq, 85.852 fr. 74 c.; Bondues, 44.459 fr. 46; Bousbecque, 53.122 fr. 77 c.; Neuville, 50.207 fr. 24; Mouvaux, 59,557 francs.

Quant aux remboursements, totalisés pour l'ensemble à 4.102.772 fr. 50 c., il y a eu 708.246 fr. 55 se rapportant aux succursales soit 110.049 fr. 03 pour Halluin; 212.499 fr. 45 c. pour Linselles; 138 805 fr. 30 c. pour Roncq; 61.913 fr. 51 c. pour Bondues; 48.206 fr. pour Bousbecque; 59.661 fr. 36 pour Neuville et 74.120 fr. 90 c. pour Mouvaux.

Voyons maintenant les moyennes. Pour les versements par opération, elle est dans l'ensemble de 181 fr. 26 c. et pour Halluin de 261 fr. 49 c.; pour Linselles, de 468 fr. 88 c.; pour Roncq, de 308 fr. 80; pour Bondues, de 258 fr. 70 c.; pour Bousbecque, de 316 fr. 66. c.; pour Neuville, de 163 fr. 38 c.; pour Mouvaux, de 162 fr. 18 c.

Les remboursements donnent les moyennes suivantes par opération : dans l'ensemble 400 fr. 08 c.; à Halluin 401 fr. 38 c.; à Linselles 425 fr. 25 c.; à Roncq, 347. fr. 88 c.; à Bondues, 415 fr. 77 c.; à Bousbecque, 304 fr. 7.; à Neuville, 313 fr. 29; à Mouvaux, 454 fr. 73 c.

Une moyenne fort intéressante à relever, c'est celle des soldes dus aux déposants.

Elle est de 116 fr. 76 c. pour l'ensemble : 144 fr. 97 pour Tourcoing, de 31 fr. 04 c. pour Halluin, de 143 fr. 84 c. pour Linselles, de 100 fr. 52 c. pour Roncq, de 88 fr. 79 c. pour Bondues, de 98 fr. 95 c. pour Bousbecque, de 80 fr. 60 c. pour Neuville et 40 fr. 47 c. pour Mouvaux.

La réception de la société « Les Trouvères ». — La société chorale *Les Trouvères*, qui a remporté au concours de Chauny un premier prix de lecture à vue et un premier prix d'exécution, est rentrée lundi soir à la gare par le train de sept heures.

Malgré la pluie qui n'avait cessé de tomber toute la journée une foule nombreuse s'était rendue à la gare pour acclamer les lauréats. La plupart des sociétés locales étaient représentées par des délégations portant des bouquets et des couronnes.

A la gare, les vainqueurs sont reçus par M. Dramais, secrétaire-général de la mairie, qui leur souhaite la bienvenue au nom de la Municipalité.

Puis le cortège se met en marche au son d'un entraînant pas redoublé escorté par la Musique municipale.

Venaient ensuite : les Trompettes réunis, et des délégations des Crick Sicks, de l'Harmonie de la Croix-Rouge, de l'Union Fraternelle, de l'Harmonie du Grand Plaisir, de l'Orphéon Tourquennois, de la Jeunesse Lyrique, de l'Orphéon des Travailleurs, etc., etc.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les délégations font la haie et les vainqueurs gravissent les marches de la mairie au milieu des acclamations de la foule. Ils sont reçus dans la salle du Conseil par MM. Diéval et Lecomte, adjoints, entourés de MM. Barbarie, Dumortier, Ladsous, Henri Loridant, Ch. Loridan, Leplat, Destombes, Honore, Giorieux, Lefebvre, Tack et Delvoye, conseillers municipaux.

M. Diéval adresse quelques mots aux sociétaires qui ont su pendant les quelques loisirs que leur laisse le labeur quotidien se préparer à ce concours et y remporter deux premiers prix et les engage à continuer dans cette voie du succès qui contribue à l'honneur de leur vaillante société en soutenant hautet ferme le renom de la cité.

Puis il lève son verre à leur gloire présente et à leurs succès futurs.

M. Julien Vandeweghe, chef de l'orphéon, remercie la *municipalité du concours qu'elle a bien voulu accorder* à la société et l'assure que la victoire de Chauny est un gage de l'ardeur que les membres de la société mettront à travailler à s'en rendre dignes.

Au dehors, la Musique municipale attaque la *Marseillaise*. Aussitôt les chanteurs l'entonnent à l'unisson.

Puis, sur la proposition de M. Vandeweghe, on chante un chaleureux vivat en l'honneur de l'administration municipale.

De là les lauréats se sont rendus au siège de la société, au Grand-Plaisir, ou de nouvelles ovations leur ont été faites.

L'enseignement de la sténographie. — Nous avons signalé le concours qui a eu lieu, à Tourcoing, sur l'initiative de l'*Association sténographique unitaire* et auquel ont pris part plusieurs jeunes gens suivant la méthode de sténographie Prévost-Delaunay. Voici le compte-rendu de la séance solennelle de la distribution des prix qui a eu lieu à Paris. Nous rappelons que quelques Tourquennois ont été parmi les lauréats.

Le dimanche 29 mai a eu lieu, dans la salle des fêtes du Palais du Trocadéro, la 17e distribution annuelle des prix de l'*Association sténographique unitaire*, dont le *siège est à Paris, 28, rue Serpente (Hôtel des Sociétés* Savantes.)

Cette séance était présidée par M. Moron, directeur de l'Office du Travail au ministère du Commerce, représentant M. le ministre du Commerce, assisté de MM. Boutillier et Ernest Roy, vice-président, Lanissol, secrétaire général, ainsi que des membres du Comité et de la plupart des professeurs des cours.

Après un discours très remarquable de M. Moron et une allocution de M. Boutillier qui ont été vivement appl